



**Dimanche, le 2 avril 2006**

**...N° 11**

POISSON d'AVRIL pour les Généralistes

**POUR LES GENERALISTES Le 31 mars était déjà 1er AVRIL !** revalorisations tarifaires entendions nous à la radio et lisions nous dans les journaux. Mais quelles revalorisation ? Un généreux MGC qui passe de 2 à 3 euros (+ 33% !). Sauf qu'il est très peu utilisable par les généralistes. On avait déjà parlé de revalos lors de la signature de l'avenant 12 . On en a reparlé le 31 mars, on en reparlera le 15 avril (voir plus bas) et on en reparlera en août. Tout cela avec au bout 3 euros sur les actes d'enfants de 2 à 6 ans (seule revalorisation un peu conséquente) et 1 euro sur le C en août qui ne compense pas l'inflation depuis le 1er juillet 2002.

A l'heure où la médecine générale serait une spécialité comme les autres, comment se présente la situation du patient qui se rend chez un médecin (présentation assurance maladie) ? Voici ce que nous avons pu extraire des 36 lignes qui expliquent les tarifs des consultations aux patients sur le site de Madame [Lacaisse](#) :

Bases de remboursement selon Ameli

MT = médecin traitant	Sans MT choisi	si MT choisi	avec accord MT	avis ponctuel avec MT	Hors parcours maxi
GENERALISTE	<b>20</b>	20	23	23	20
Spécialiste secteur 1	25	25	<b>28</b>	<b>40</b>	33
Spécialiste secteur 2 + option coordination	23	23	28	40	
Psy ou neuro secteur 1	37	37	41		
Psy ou neuro secteur 2		34,3	41		
Cardiologue			<b>49</b>		58
Gynécologue et ophtalmologue accès libre	25	<b>28</b>			33
Neuro et psy accès libre (- de 26 ans)	37	<b>41</b>			49

Ce tableau est destiné à l'information de mes confrères et pour les motiver à respecter l'avenant 12 qui met en place ces tarifs : efforts sur les génériques, les antibiotiques, les arrêts de travail, le dépistage des cancers du sein, la prévention cardiovasculaire...!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

**ELECTIONS AUX UNIONS : ESPACE GENERALISTE** sera présent dans 10 régions et pour 60% des Médecins Généralistes de France et d'Outre mer. Voici les régions et les têtes de liste des 10 régions : Alsace (Claude Bronner), Bretagne (Pascal Lamy), Centre (Jean Michel Mathieu), Ile de France (Catherine Dormard), Languedoc-Roussillon (Béatrice Lognos), La Réunion (Philippe de Chazournes), Midi-Pyrénées (Michel Bismuth), PACA (Christiane Giraud), Picardie (George Jung), Rhône Alpes (Guillemette Reveyron). Ces élections sont l'occasion de donner une impulsion nouvelle et radicalement différente quant à la gestion du système de santé français : c'est le moment de dire non à l'usine à gaz illustrée ci-dessus. Pour notre part, toute notre énergie sera consacrée à ne pas réformer sans adhésion des généralistes et à travailler à un regroupement des syndicats de généralistes.

Dr Claude Bronner

Cet EG zapping est envoyé à tous les médecins généralistes et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à [courrier@espacegeneraliste.org](mailto:courrier@espacegeneraliste.org) . Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur [cette adresse](#) . Pour adhérer, envoyez un chèque de 100 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45.

**SPECIAL DEFENSE N° d' APPEL** permettant un contact direct pour demander conseil ou en prodiguer, exposer ses idées, ses craintes ou ses solutions, chercher des recettes ou un soutien dans les cas les plus difficiles. N'hésitez pas à l'utiliser, c'est ensemble que nous avancerons dans un syndicalisme interactif. C'est le **0 810 400 492** , N°Azur (coût d'un appel local)

**REVALO PEDIATRIQUE DU 15 AVRIL** Vous vous souvenez du cinéma "revalo ou non revalo" de février. C'est reparti pour un tour. La commission qui devait mettre en place la seule avancée correcte pour la médecine générale prévue dans l'avenant 12 (+3€ pour les enfants de 2 à 6 ans) n'a pu se réunir parce que le quorum n'était pas atteint. Les syndicats Alliance et SML, pourtant signataires de la Convention, mais non de l'avenant, n'ont pas daigné se déplacer. Après Chassang qui tue l'Option référent sans rien en échange, c'est Cabrera qui fait tout pour plomber encore un peu plus les généralistes. Mais qu'avons nous fait pour mériter des syndicalistes pareils !

**PENSEZ A UTILISER LA COTATION MCG** l'occasion ne se présente pas souvent, mais ce n'est pas une raison pour négliger la Majoration de Coordination Généraliste. Elle est maintenant de 3 euros. Elle s'écrit en télétransmission comme en FSP en deux lignes : une ligne C=20 et une deuxième MCG=3). Madame Lacasse dit (site Ameli) : "vous consultez un médecin correspondant sur avis de votre médecin traitant". Bref, le patient est adressé. La convention, seul texte opposable dit qu'il faut un retour au médecin traitant (sans d'ailleurs préciser lequel). Dès que vous informez le médecin traitant d'un acte, la MCG s'applique. C'est d'ailleurs tout à fait logique.

**SYNDICAT DE GENERALISTES ENSEIGNANTS** pour les généralistes enseignants, il va falloir cotiser à un syndicat supplémentaire, celui qui se crée ces jours-ci. Neufs ans sans revalorisation financière du travail des généralistes enseignants, aucune reconnaissance de la spécialité médecine générale, il y a du boulot et il était temps que ce syndicat se crée. Soutenez le.